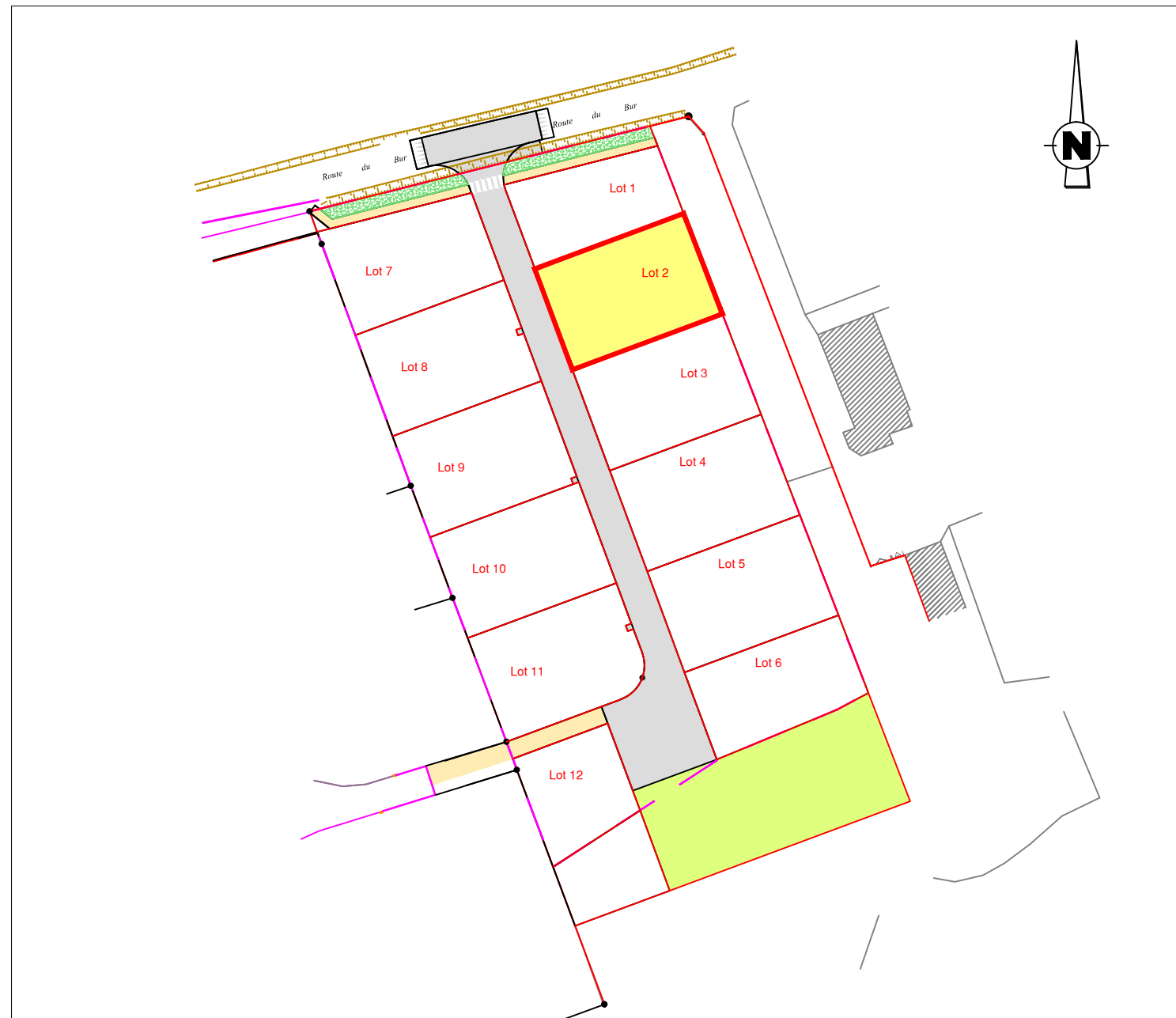




PLAN DE COMPOSITION
Echelle 1/1000

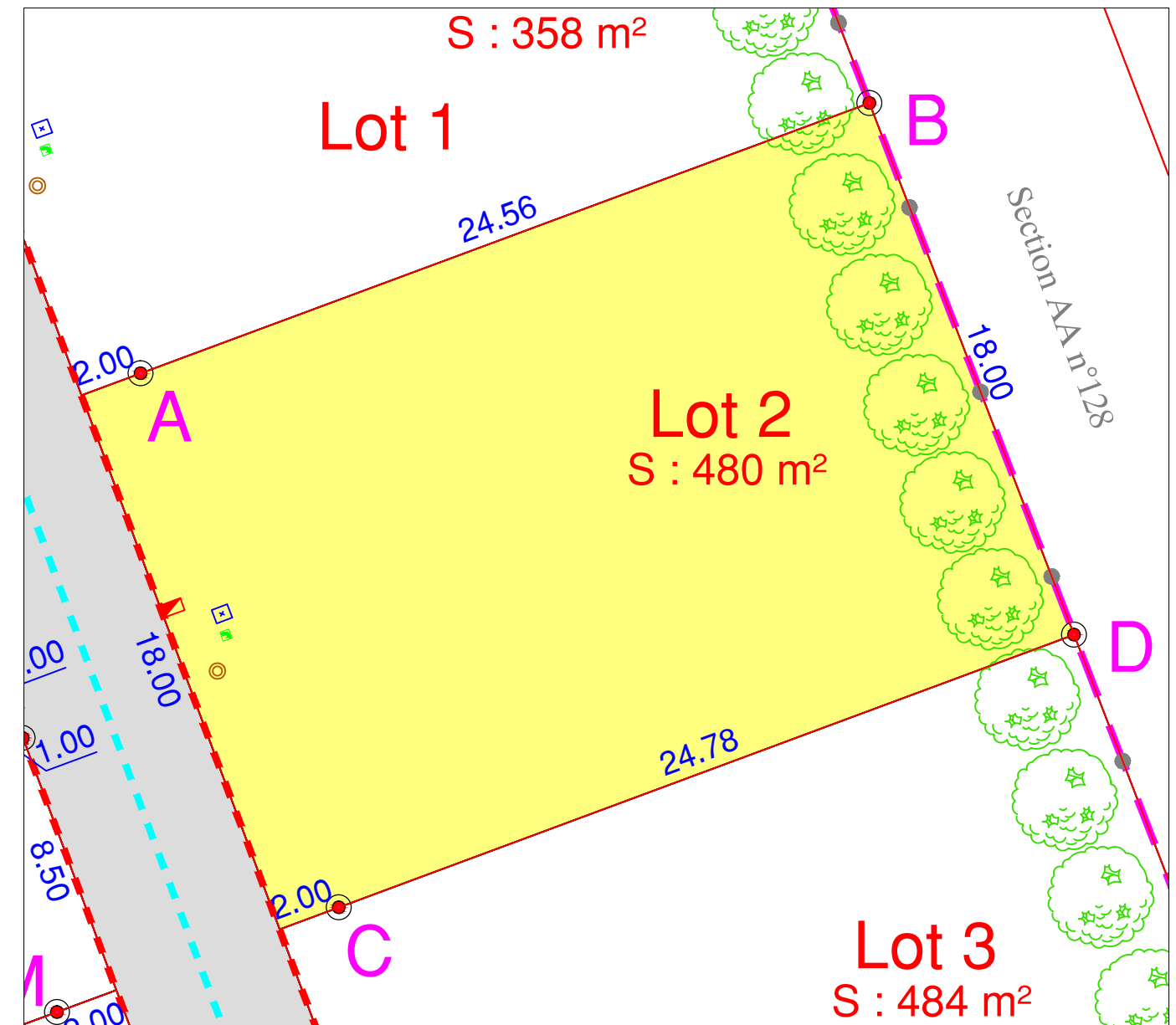
Maître d'Ouvrage : FONCIER AMENAGEMENT
3, Rue René Hatet - Appt n°002
72000 Le Mans
Tél. 02.43.86.64.76

Géomètre-Expert : Cabinet LOISEAU
SELARL de géomètres-Experts
13 bis rue Jean Gremillon
72000 LE MANS
Tél : 02.43.23.38.10 fax : 02.43.41.42.06

PLAN DE BORNAGE
Lot n° 2
Echelle : 1/200



Section AA n°115
Superficie : 480 m²
Surface de plancher : 300m²



-  regard préfa. 30x30 mutualisée TELECOM+FIBRE
-  citerneau
-  coffret ENEDIS BT et GRDF
-  boîte de branchement EU
-  Borne OGE plaquette nouvelle
-  Borne OGE ancienne

-  limite du lotissement
-  haies à créer à la charge de l'aménageur
-  clôture à la charge de l'aménageur
-  Espace vert
-  cheminement piéton (finition sable stabilisé)
-  limite lot
-  bordures préfa. type P1 (vue 2 cm)
-  bordures préfa.type T2 (vue 14cm)
-  bordures préfa. type T2 (vue 2 cm)

N.B: La position des branchements et des réseaux est indicative.
Les cotes indiquées sur le plan sont indicatives.

Etabli le 09 Août 2021

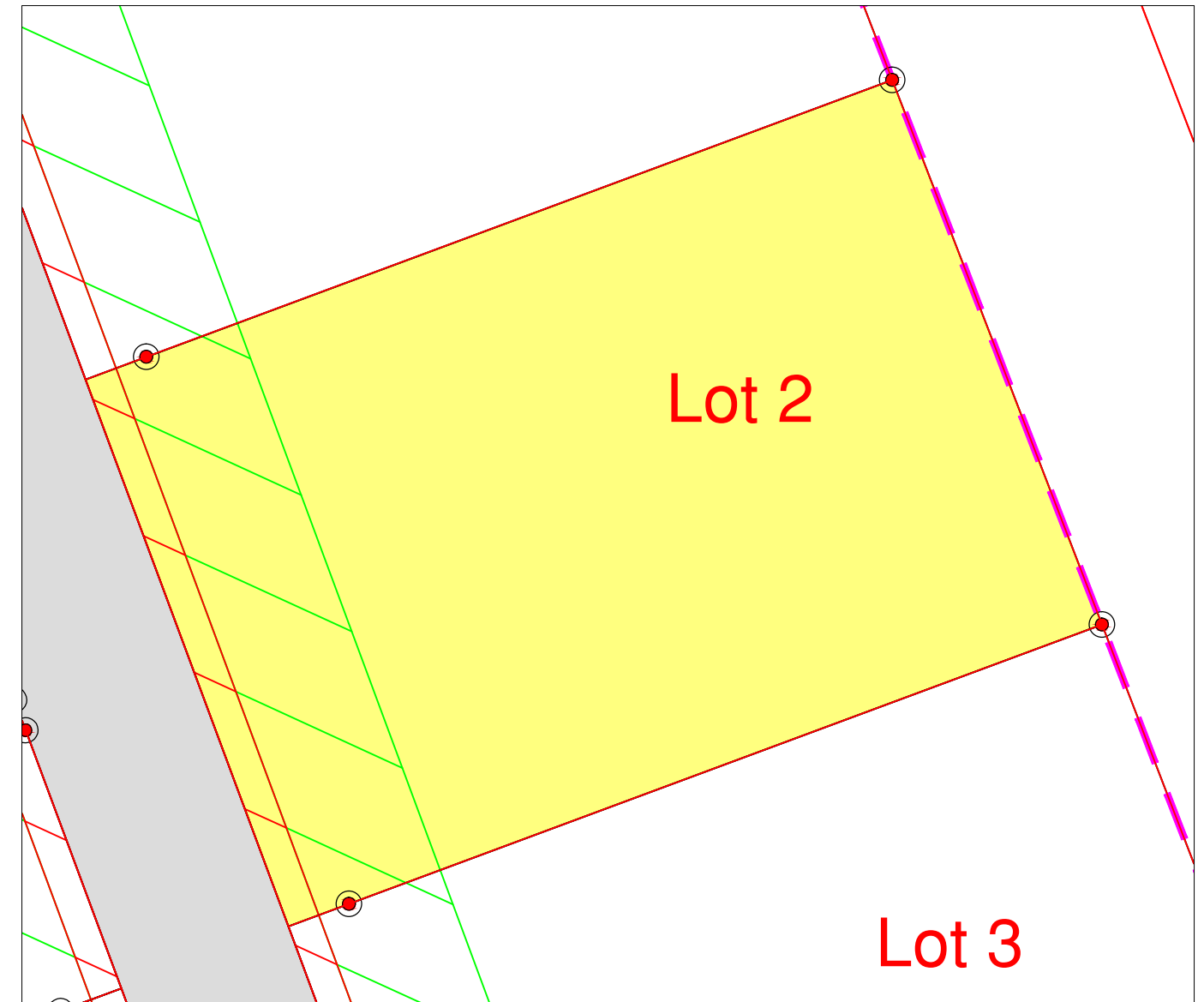
Règlement Graphique

Lot n° 2

Echelle : 1/200



NB: Les dispositions sur le règlement graphique se rajoutent aux dispositions du règlement du PLU en vigueur.



-  Zone inconstructible pour les garages et annexes au bâtiment principal (4m de large)
-  Zone inconstructible sauf pour les clôtures (1m de large)

NB: le règlement graphique est issu du PA10 du
Permis d'Aménager réalisé en décembre 2019
arrêté n°PA 72133 19 Z0002

Etabli le 09 Août 2021